

Communauté de Communes du Meygal

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 08 novembre 2006 en mairie de Saint-Julien Chapteuil

Présents: 21 membres.

Contrat Globaux de Développement Durable, 2^{ème} génération:

Depuis janvier 2004, le Conseil Général a choisi l'intercommunalité comme l'interlocuteur privilégié du département pour la mise en œuvre des aides financières en faveur des communes. La première génération de ce contrat pluriannuel (3 ans) s'achèvera fin 2006 et il convient donc de préparer rapidement les propositions à soumettre au Conseil Général pour la période 2007/2009. Une proposition de simulation de répartition des aides départementales a été approuvée lors de la réunion de bureau du mois d'octobre et le Président la soumet au Conseil Communautaire. Il est à noter que l'enveloppe financière de base octroyée par le Conseil Général reste la même mais une opération phare à caractère intercommunal pourra être subventionnée en sus de cette enveloppe.

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité la proposition du Président soit un système de péréquation proportionnelle ayant pour base la population DGF avec un correctif favorable aux petites communes.

Finances :

Le Conseil Communautaire accorde à Mme la Trésorière de Saint-Julien Chapteuil le taux maximum de l'indemnité de conseil et de confection des budgets. La décision modificative n°2/2006 est approuvée à l'unanimité et permettra l'ajustement de crédits budgétaires, notamment en matière de transports scolaires (prise en compte de la création de nouveaux circuits à la rentrée de septembre).

La ligne de crédit ouverte en décembre 2004 et reconduite jusqu'au mois de décembre 2006 s'achève prochainement et il s'avère inutile de la renouveler dans l'immédiat. Toutefois, afin de faciliter la gestion financière parfois difficilement compatible avec le calendrier d'un Conseil Communautaire, le Président sollicite l'autorisation de souscrire, pendant la durée de son mandat, toute ouverture de crédit d'un montant inférieur à 50 000 €. (accord à l'unanimité)

Sur proposition de Mme la Trésorière, le conseil communautaire a statué et approuvé l'admission en non valeur d'une créance ordures ménagères 2005 sur la commune du Pertuis.

Ramassage scolaire :

Le Conseil Général a fixé le montant de la participation de chaque élève subventionnable à la somme de 155 € pour l'année scolaire 2006/2007. Le Conseil Communautaire a adopté les dispositions suivantes : facturation en fonction d'un tarif unique (suppression de la ventilation entre trajet court et trajet long), facturation trimestrielle (45% au 1^{er} trim, 35% au second trimestre et 20% au troisième trimestre) avec déduction des participations éventuelles des communes selon les mêmes modalités.

Petite enfance :

Lors d'une réunion d'octobre dernier, la Caisse d'Allocations Familiales a présenté le nouveau contrat "Enfance et Jeunesse" et ses modalités de mise en œuvre et de financement. L'application de ces nouvelles instructions entraînerait une baisse significative des financements concernant la halte garderie et le relais assistantes maternelles. Le Conseil Communautaire craint que la mise en œuvre de ce contrat ne mette en péril les acquis tant dans le domaine de la qualité que dans celui du développement de nos structures. De gros progrès en terme de service aux familles ont été réalisés depuis fin 2003, avec le soutien de nos partenaires, CAF, MSA et Conseil Général et les élus souhaitent faire part de leurs inquiétudes et demandent que les modalités de financement soient reconsidérées.

Projets touristiques, bâtiment :

Le dossier permis de construire pour le réaménagement du bâtiment a été déposé et les travaux commenceront dès que possible.

En ce qui concerne la première phase du projet de mise en réseau de différents sites de notre Communauté de Communes, dans le cadre de Volcans en liberté, l'aménagement de Chapeuil (valorisation du site, table d'orientation, signalétique directionnelle et patrimoniale) et des grottes de Couteaux (mode d'utilisation des différentes cavités) devrait débiter très prochainement.

Questions diverses :

- Afin de favoriser le partenariat avec les acteurs du développement économique, le Président propose au Conseil Communautaire d'adhérer au Comité d'Expansion Economique de Haute Loire. (adopté à l'unanimité)

- ADSL : l'étude de la couverture en haut débit de notre territoire révèle de nombreuses et surprenantes disparités entre les collectivités et, dans les communes elles-mêmes, entre les différents hameaux. Plusieurs interventions ont été effectuées auprès de France Télécom mais les réponses ne sont pas satisfaisantes et le Conseil Communautaire souhaite lutter contre cette inertie. Des centaines d'abonnés du canton de Saint-Julien Chapeuil sont tenus à l'écart d'un progrès décisif dont l'intérêt économique est évident. Nos entreprises, nos écoles, nos administrations locales, nos familles, ne peuvent pas disposer d'un mode de communication moderne et la fracture numérique s'installe de manière durable.

- M. le Maire de Saint-Pierre Eynac fait état de l'avancée des enquêtes parcellaires en cours pour l'aménagement de la RN 88 et la Communauté de Communes restera attentive à l'évolution de ce projet.